LE GRAND GALA DE BOXE DE PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

CINQUIEME ROUND. — Ollivon cherche maintenant le coup dur, mais Thouvenin qui ne perd pas son sang-froid contre avec bonheur. Ollivon se calme alors et souffle ce qui permet à Thouvenin de marquer quelques points. Réveillé, le boxeur nordiste repart avec une nouvelle ardeur et touche son adversaire à plusieurs reprises par des crochets au flanc.

SIXIEME ROUND. — Thouvenin reprend le combat très abîmé. Il fait pourtant un gros effort désespéré pour combler son retard et y réussit, malgré une belle défense d'Ollivon qui est alors dominé.

Le combat se termine sous les encouragements et les cris qui fusent de toutes parts.

On attend la décision. Les juges donnent le match nul et la foule, sous ce verdict, satisfait, le souligne par ses applaudissements.

L'exposition de boxe française

Le Professeur Dubus et Mlle Van Holleteckc montent alors sur le ring pour faire une exhibition de boxe française en quatre reprises.

Leur démonstration est très réussie. Ils présentent tous les coups qui peuvent être combinés en boxe française.

Mlle Van Holleteck, par sa grâce et sa vigueur, conquiert tous les suffrages.

Le Professeur et son élève regagnent ensuite le vestiaire sous une grande ovation.

Le combat Tassin-Hébrans

C'est au tour de Tassin et d'Hébrans.

Après de minutieux préparatifs, on présente les deux hommes et pour ne pas changer, le speaker Avié se trompe. Il annonce 10 rounds pour 12. Les sifflets se déchaînent. Aussi, est-ce avec peine que l'on entend annoncer le poids des deux hommes. Tassin pèse 55 k. 600 et Hébrans 55 k. 700.

L'arbitre fait les recommandations habituelles aux deux hommes et le gong raisonne avec un bruit d'assiette fêlée.

PREMIER ROUND. — Tassin part au trot et touche sec au menton par swings du droit et du gauche. Hébrans rendu prudent cherche à parer les attaques du nordistes qui feinte et rentre au corps. Tassin dans le combat de près, pince de beaux crochets et travaille par des uppercuts très effectifs. Il fait une grosse impression par sa puissance.

DEUXIEME ROUND. — La reprise débute calmement. Aussitôt, Tassin mène une offensive forcenée et toujours par des swings du droit et du gauche et par trois fois envoie Hébrans au sol. Le Belge à chaque fois souffle et relève au compte de 9. Il ne cherche que l'esquive et réussit réussit jusqu'à la fin du round à annihiler les efforts du Nordiste en s'accrochant désespérément à lui. Toutefois, pendant la reprise, il se fait avertir pour tenue répétée.

TROISIEME ROUND. — Tassin veut en finir. Il part du droit et du gauche et brusquement sur un tour crochet du droit à la face. Le Belge qui titube lève le bras en signe d'abandon.

Tassin s'arrête immédiatement et très sportivement soutient son adversaire qui est groggy debout, en le reconduisant dans son coin.

L'assistance applaudit longuement le jeune Nordiste qui tout heureux de sa belle victoire disparaît joyeux en serrant à droite et à gauche une foule de mains qui se tendent.

Le combat Vermaut-Joë Thomas

Pour le dernier combat de la soirée, Vermaut, dont le poids est de 76 kilos 200, est opposé à Joë Thomas qui, lui, accuse sur la balance, 78 kilos 500.

PREMIER ROUND. — Joë Thomas qui paraît le plus vigoureux des deux boxeurs, fonce et part des deux poings. Vermaut, calme à

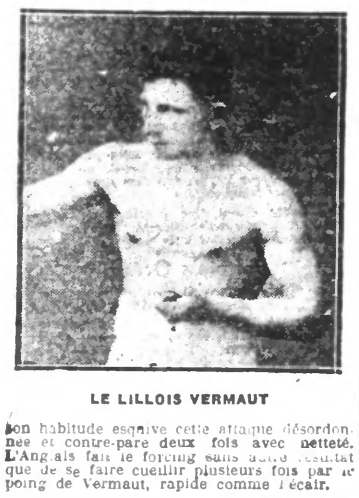

LE LILLOIS VERMAUT

son habitude esquive cette attaque désordonnée et contre-pare deux fois avec netteté. L'Anglais fait le forcing sans autre résultat que de se faire cueillir plusieurs fois par le poing de Vermaut, rapide comme l'écair.

DEUXIEME ROUND. — L'Anglais boxe en désespéré. Il se dépense, mais en pure perte, car la plupart de ses coups portent dans le vide. Brusquement, à la fin d'un échange, Vermaut le touche au menton d'un fulgurant droit et Joë Thomas s'écroule à terre. Il se relève pourtant à . mais la boxeur nordiste ne lui laisse pas le temps de souffler et d'un crochet suivi d'un upercut, il effondre à nouveau le britannique. Celui-ci au compte de 9 se relève, les jambes flageolantes. Vermaut à nouveau le descend en quelques secondes. Joë Thomas ne veut pas s'avouer vaincu et, faisant montre d'un beau courage, il réussit à se remettre debout.

Toutefois, il est complètement désemparé et se présente les mains basses.

Devant ce spectacle, l'arbitre se précipite et renvoie dans son coin le boxeur anglais. Ses soigneurs le consolent, cependant que toute la salle frappe un ban en l'honneur de Vermaut.

A la IVme Foire Commerciale de Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Parmi les autres personnalités présentes, citons MM. Delepoulle président du Comité de la Foire Commerciale ; J. Masurel, vice-président, Bouchery, commissaire général Villeneuve, commissaire général adjoint; Bonte, architecte, Delequeuche, architecte adjoint Taffin, Willems, Masson, adjoints au Maire de Lille, Girardin, Ollivier, Courouble conseillers municipaux, Capitaine Rolle, représentant le Génie militaire Achille Hadou président des Agriculteurs du Nord Wiart, représentant la Chambre de Commerce de Lille et le Syndicat de l'Ameublement, F. Willay, président de la Fédération des Amicales laïques de Lille, Planque, secrétaire général de la Mairie ; Dorchies, secrétaire-général de la Fédération d'Horticulture, Debuchy, vice-président des Agriculteurs du Nord ; Crombez, commandant des Sapeurs-Pompiers; Viseur, capitaine ; Bazelis, Plaisant, etc...

Parmi les stands

On procéda d'abord à la visite de la Foire Commerciale dont voici les principaux stands déjà achevés, — car cette année on est très en avance — et qui n'attendent plus que leurs exposants : **Bâtiment A** : Mécanique, Electricité. — **Bâtiment C** : Autos. — **Bâtiment J**. Produits hygiène, Entretien, Chimiques, Matériel alimentaire — **Bâtiment H** : Alimentation. — **Bâtiment I** : Textile, Colonies, Sections étrangères. — **Bâtiment J** : Appareils ménagers, Chauffage, Chaussures. — **Bâtiment K** : Ameublement, Constructions, Bureaux modernes — **Bâtiment L** : Brasserie, Vente d'échantillons (c'est ici le seul hall où la vente au détail sera permise). — **Bâtiment M**, situé au fond de l'allée centrale : Musique, T. S. F. — A gauche, près des remparts se trouvera l'importante section d'Agriculture. On escompte encore l'emploi du Stad militaire pour l'emploi d'une section de sports. Enfin, dans l'allée centrale, se trouveront de nombreux pavillons isolés de Brasseries et d'Industries divers du Bâtiment.

Quelques discours

Après la visite de la Foire Commerciale, quelques discours furent prononcés dans le pavillon administratif, où avait lieu une réception.

M. L. Delepoulle, Président de la Foire Commerciale, salua d'abord le Maire de Lille et la Municipalité.

« Nous vous recevons en quelque sorte, — déclara-t-il — comme des associés. N'avez-vous pas toujours été à nos côtés pour nous aider et nous soutenir. J'espère que ce soutien vous nous le continuerez, et tiens à vous en remercier ».

M. Bouchery, commissaire général, souligne ensuite les progrès de l'entreprise. En 1925, la Foire Commerciale installée au Boulevard des Ecoles, groupait 480 exposants ; en 1926, au Champ de Mars, elle en réunissait 2.017 : en 1927 : 2.360.

Cette année, 2.494 exposants ont retenu leur stand at, tout étant comble, on a dû déjà refuser 327 demandes.

De plus, la Foire de Lille a été admise dans la Fédération des Grandes Foires Internationales. Avec les autres Foires, elle travaillera à obtenir des conditions avantageuses des chemins de fer pour les transports.

« La tâche future — continue M. Bouchery — revient un peu à l'Administration municipale. Il nous faut un autre terrain plus vaste situé dans un endroit propice, aidez-nous à l'obtenir.

La Foire de 1929 aura encore lieu sur ce terrain du Champ de Mars. Mais c'est toujours du provisoire Pour le choix du terrain définitif, nous comptons sur vous ».

L'effort de la ville sera continué

« Vous avez voulu rendre hommage à notre effort — répond M. R. Salengro, Maire de Lille — et vous nous demandez de le continuer. Vous prêchez des convaincus.

Nous avons été les premiers à vous entendre et nous continuerons à vous soutenir.

Il me souvient de votre première tentative en 1925. Déjà ce fut un triomphe. Après le Boulevard des Ecoles, voici que le Champ de Mars ne peut plus vous suffire. **Il vous faut d'autres terrains plus vastes.**

L'Administration municipale en a retenu un au Faubourg de Valenciennes. Déjà, pour cela, un crédit de 2.500.000 francs est inscrit au budget, pour l'expropriation de ce terrain

Soyez assurés qu'en 1930 votre Foire Commerciale aura un emplacement digne d'elle.

L'an dernier, avec la visite du Président de la République, celle de divers Ministres, nous nous demandions, un peu inquiet, si vous n'étiez pas arrivés à votre apogée.

Et voici que, cette année, c'est mieux encore. Vous refusez du monde faute d'espace !.. Bref ! votra Foire est définitivement lancée.

C'est un devoir pour nous de vous rendre hommage, à vous M. L. Delepoulle, dont l'activité généreuse honore notre cité, à vous, M. Bouchery, qui agissez toujours avec cette foi qui soulève les montagnes, qui êtes un animateur de premier ordre.

Au nom de la Ville, je lève mon verre à la Foire Commerciale de Lille, à son conseil d'administration, aux industriels, aux commerçants qui y exposent, aux ouvriers, qui de leur labeur la font si prospère et contribuent à son édification, à tous ceux qui y coopèrent de leur activité et de leur dévouement ».

Les vins d'honneur sont pris ensuite en toute cordialité. V. B.

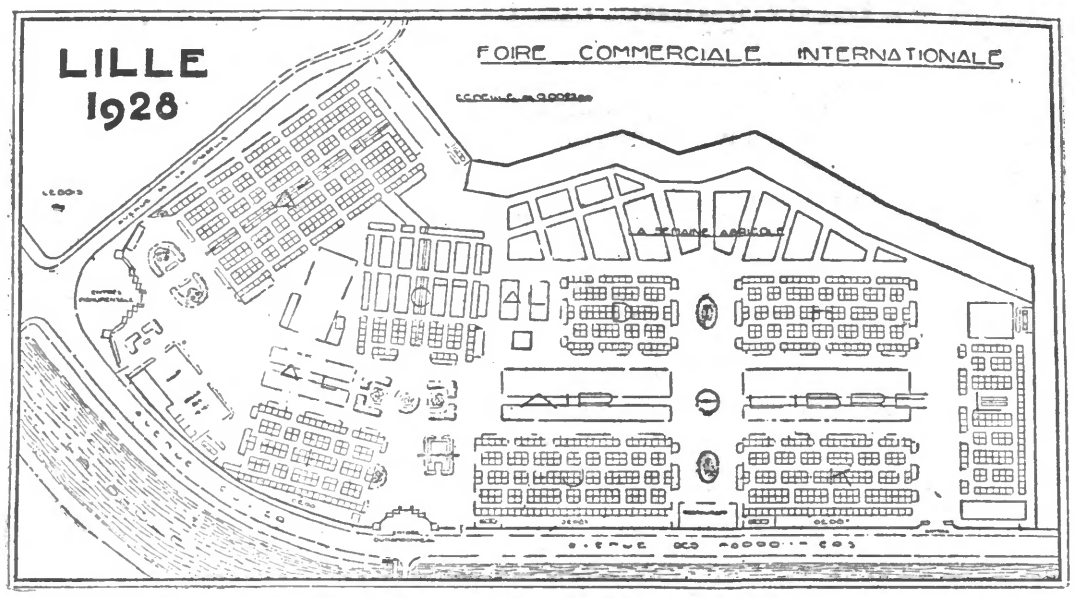

LE PLAN DE LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE EN 1928

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Plus doux, très nuageux, suivi d'éclaircies. Vent de Sud-Est ; température en hausse maximum stationnaire.

Arrestation de l'assassin de la couturière de Neuilly

L'INSTIGATEUR DU CRIME EST ÉGALEMENT SOUS LES VERROUS

Après de longues et minutieuses investigations, la police judiciaire a arrêté hier soir, l'assassin de Mlle Desterbecq, 47 ans, couturière d'origine belge, demeurant à Suresnes, assassinée le 10 février dernier, alors qu'elle était en journée chez un marchand de beurre et œufs M. Drezet, 26, rue de la Ferme, à Neuilly.

C'est un repris de justice nommé Edouard Sirot, 26 ans, déjà titulaire de deux condamnations.

Voici comment l'assassin a été découvert :

LE COUP A FAIRE

A la fin de la semaine dernière, un gardien de la paix était informé qu'un individu avait été tenu au courant de l'affaire de Neuilly. En vérité, il s'agissait d'un débardeur auquel un camarade avait proposé, au début de février, un coup à faire à Neuilly. Ayant eu peur, il avait refusé, mais quelques jours plus tard, il avait appris par les journaux le cambriolage et la crime commis rue de la Ferme. Grâce au signalement et au nom approximatif que ce témoin pu donner, l'identité judiciaire retrouvait dans ses fiches la photographie de L. Sirot. Restait maintenant à savoir ce qu'était devenu celui-ci

CAPITAINE D'OPÉRETTE

Hier soir, le brigadier Leroy eut l'idée de se rendre au Théâtre du Châtelet. Ancien pompier de la Ville de Paris, il savait que nombreux sont les débardeurs et ouvriers des halles qui viennent, le soir, se faire embaucher comme figurants. Et en effet, durant un entr'acte quelle ne fut pas sa surprise de découvrir, revêtu d'un magnifique costume d'opérette, Sirot qui, dans la pièce, représentait un capitaine dans l'armée de sa Majesté Anastase

Les policiers laissèrent la pièce se terminer puis priérent Sirot de bien vouloir les suivre à la police judiciaire. Un premier interrogatoire fut commencé. Sirot nia toute participation au crime.

Après avoir passé la nuit à réfléchir, Sirot fut de nouveau interrogé. Pressé de questions, il finit par avouer. Il tua Mlle Desterbecq parce que, dit-il, celle-ci l'avait surpris alors qu'il cambriolait. Son crime lui rapporta 3.000 francs.

UN DEUXIÈME ARRESTATION

A la suite de l'interrogatoire de Sirot, la police judiciaire vient de procéder à l'arrestation de l'insligateur du crime. C'est un nommé Antoine Oscurat, garçon de café, 23 ans et domicilié rue Christine.

Chômeurs, étudiez nos Offres d'Emplois. Adressez-vous aux Etablissements qui, par l'intermédiaire de nos " Petites Annonces ", réservent à nos Lecteurs des postes de confiance et d'avenir.

Les jurés du Pas-de-Calais ont condamné un Marocain au bagne perpétuel

IL AVAIT A LABUISSIÈRE TUÉ LA MÈRE DE SON AMIE PARCE QUE CETTE DERNIÈRE L'AVAIT QUITTÉ

Voici d'ailleurs les faits qui lui sont reprochés :

Abderrahman, qui avait exploité de 1922 à 1926, à Paris un café-restaurant en association avec Bon, le mari d'Eugénie Mons, était devenu après la mort de ce dernier, l'ami d'Eugénie. Il se rendit à Labuissière, où il s'installa d'autorité chez la mère de son amie.

Le bon accord ne régna pas très longtemps entre le ménage ainsi formé, car le 3 mai dernier, excédé des brutalités que lui faisait subir le sieur Abderrahman, Eugénie Mons quitta le domicile de sa mère sans indiquer le lieu de sa retraite. Elle avait auparavant porté plainte contre son ami et espérait que son absence aurait pu être mise à profit pour expulser Abderrahman.

Ce départ mit le Marocain dans une violente colère : il était surtout irrité de ne pouvoir connaître l'endroit où Eugénie Mons s'était réfugiée.

La 3 mai dernier dans la soirée, il déclara à M. Lemoine, vieux mineur retraité, qui habite depuis de longues années avec la mère d'Eugénie, qu'il aurait « coupé le cou à cette dernière ».

Et un beau jour le 4 mai 1927 il assassina pour se venger vraisemblablement, la veuve Mons et se fit des blessures peu graves afin de faire croire à une tentative d'assassinat. A l'audience, le marocain répond avec obséquiosité aux questions du Président. Il nie le crime qui lui est reproché. Puis c'est le réquisitoire du Procureur qui réclame la mort contre Abderrahman. Me Tiry défend ensuite son client au cours d'une belle plaidoirie. Enfin le jury, après délibération, revient avec un verdict mitigé de circonstance atténuantes et **Abderrahman est condamné aux travaux forcés à perpétuité.**

AU SÉNAT

LE COMPROMIS D'ARBITRAGE FRANCO-SUISSE

Le Sénat a repris hier matin la discussion du projet de loi ratifiant la convention franco-suisse au sujet des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex.

Le rapporteur, M. Victor Bérard, termina son long exposé historique, puis demanda au Sénat de voter le projet en discussion.

M. Briand appuya ensuite les déclarations du rapporteur, **puis le projet d'ajournement qui avait été déposé fut retiré et le projet approuvant la convention des compromis d'arbitrage fut voté.**

VOTE DU PROJET SUR L'IMPORTATION DES PETROLES

L'après-midi le Sénat adopta, après une courte discussion **le projet relatif au régime d'importation des pétroles, avec des amendements de M. Chéron, notamment sur l'article 3.**

D'autres projets d'intérêt secondaire furent encore votés, puis la séance fut levée.

Roubaix

BUREAUX : 65, Rue de la Gare Téléph. 9-51. — BUREAU DE VENTE : 78 Grande Rue

GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Edouard Méresse, 63 ans, demeurant 48, rue des Poilus, à Mouvaux, travaillant au tissage Vanoutryve, était monté sur son métier à tisser le velours pour le nettoyage, quand il tomba, par suite d'un faux mouvement. Dans sa chute, il vint buter sur le couteau qui sert à couper le velours et se fit une entaille profonde au bras.

On le transporta à la clinique de M. le docteur Autefage, après qu'il eut reçu les premiers soins à l'infirmerie de l'usine.

QUAND ON ALLAIT L'ARRÊTER, IL MOURRAIT

L'agent de sûreté Catteau, chargé d'arrêter en vertu d'un extrait de jugement, le nommé Dubucquoi Amable, né le 30 janvier 1887, à Roubaix fils de Jean-Louis et de Charles Elisa, exerçant le métier de maçon et demeurant rue des Longues-Haies, 74, dans un garni au 2e étage, s'est rendu mercredi matin, à l'adresse indiquée, où il trouva Dubucquoi, étendu sans vie.

On fit mander aussitôt, M. le docteur Dispa et M. le commissaire de police du 3e arrondissement. Ils se rendirent immédiatement sur les lieux

M. le docteur Dispa ne put que constater la mort due à une congestion cérébrale, causée par l'abus des boissons alcooliques.

Bock Meyerbeer TRIPLE ...BRUNE de LUXE

MORT D'UNE RELIGIEUSE DE L'HOSPICE BLANCHEMAILLE

L'Administration des Hospices nous prie d'insérer :

« Nous apprenons avec regret la mort de dame Marie-Sidonie-Zélie Vanhove, en religion Sœur Salute-Sophie-Joseph, décédée en fonctions le mercredi 14 mars, à l'hospice civil, rue de Blanchemaille, à Roubaix.

Sa disparition causera une grande peine à toutes les personnes qui l'ont connue dans son service, où elle se dépensait sans compter, parmi les vieilles mamans confiées à ses soins.

C'est avec un dévouement inlassable et un zèle au-dessus de tout éloge qu'elle assurait la direction de l'infirmerie des femmes depuis plus de 27 ans.

La défunte était née à Stcenvoorde le 26 juillet 1866 et avait passé un an à l'hospice de Nieppe et quatre ans à l'hospice de Gravelines.

Ses funérailles auront lieu samedi 17 mars, à 9 h. 45, en l'église Notre-Dame.

RETOUR DU CORPS D'UN SOLDAT « MORT POUR LA PATRIE »

Hier matin, est arrivé en gare de Roubaix, le corps du soldat Louis Eloin du 35e régiment d'infanterie, « Mort pour la France » et cédé à la famille, sollicite le retour en vie de sa réinhumation définitive dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance du corps a été faite par M. Henri Lecrin, adjoint au Maire, représentant l'administration municipale, accompagné de M. André, commissaire de police du 1er arrondissement. Il a été transporté ensuite au dépositoire de la rue Isabeau de Roubaix, par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Une révolution en T.S.F.!

« LE CELESTION »

La Direction des Etablissements ODOLA, dont la Succursale de Lille se trouve 51, Boulevard de la Liberté avait, mercredi matin, convié diverses personnalités du monde musical à l'effet de leur présenter une nouvelle création : « LE CELESTION ».

Il s'agit, en l'espèce d'un admirable diffuseur, doué d'une extrême sensibilité et qui se présente sous la forme d'un très élégant petit meuble.

Tour à tour, l'auditoire conquis, entendit de magnifiques reproductions de la voix humaine, d'instruments jouant en soli et des morceaux d'orchestre qu'on aurait pu croire joués devant soi par une puissante et savante symphonie.

Ce qu'il y a de remarquable dans « LE CELESTION », c'est non seulement la vérité de la reproduction qui est l'une de ses principales qualités mais encore la facilité avec laquelle on peut le régler et le faire passer du plus doux pianissimo au fortissimo le plus éclatant.

Il faut aller l'entendre !

UN POIVROT

Un procès-verbal a été rédigé à la charge du dénommé Pierre V..., 39 ans, journalier, demeurant à Roubaix, Boulevard de Beaurepaire, 252, pour ivresse et scandale.

La lutte contre la tuberculose

LE « REMÈDE AU MAL » N'EST PAS ENCORE TROUVÉ, MAIS LES MOYENS PRÉVENTIFS PAR LE VACCIN B. C. G. DONNENT DES RÉSULTATS EXCELLENTS

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des expériences qu'à l'étranger, en France, à Lille même, on poursuivait sans cesse, pour essayer de combattre ou de dépister la tuberculose.

En ce qui concerne le premier point, il y a quelques mois encore, un docteur de Lille faisait une retentissante communication sur la possibilité de guérir de nombreux cas de personnes contaminées. Le Comité départemental du Nord émut — c'était son devoir — et nomma une sous-commission d'experts chargés d'enquêter à ce sujet. Il serait prématuré, croyons-nous, d'émettre un diagnostic précis sur le résultat de cette enquête, non encore « officiellement » terminée d'ailleurs, mais nous croyons néanmoins savoir qu'au cours de la prochaine assemblée du Comité départemental du Nord, les docteurs délégués déposeront un rapport dont les conclusions seront plutôt pessimistes.

⁂

Si, malgré les sérieuses et patientes recherches de nos éminents professeurs le « remède au mal » n'est pas encore trouvé, par contre, heureusement, le « dépistage » par la culture vaccinale B.C.G. est maintenant pratiqué et les excellents résultats obtenus couronnent la longue carrière de recherches et d'expériences de MM. les docteurs Calmette et Guérin.

Voilà d'ailleurs à ce sujet ce que déclarait l'un d'eux, le 16 octobre 1927, au cours d'une manifestation qui se déroulait au Val de Grâce :

« L'expérience qui se poursuit depuis six ans sur l'utilisation de la culture vaccinale B.C.G. pour la prémunition des jeunes enfants contre l'infection tuberculeuse, porte, pour la France seule, sur plus de 48.000 sujets. Elle a donné, jusqu'à présent, les meilleurs résultats qu'on pouvait en attendre. *Elle s'est montrée parfaitement inoffensive pour les enfants issus de familles saines et elle a réduit de 23 à 1 % la mortalité des nourrissons de 0 à 1 an, nés de mères tuberculeuses ou élevés dans des familles bacillères.* »

Il s'agit donc là d'une méthode dont l'efficacité est officiellement prouvée et qui en permet le large emploi pour la prophylaxie de la tuberculose dans le premier âge.

La question de savoir s'il est possible d'en étendre le bénéfice aux enfants d'âge scolaire « non prémunis dès après leur naissance » ou même aux adultes, s'est naturellement posée. Des essais sont tentés en divers pays. On en connaît déjà certains résultats : ils sont excellents. D'autres suivront et, avant peu, croyons-nous, l'inoculation obligatoire d'une dose de B.C.G. prémunira infailliblement contre tout danger, non seulement les enfants, mais aussi les adultes qui sont exposés à être contaminés dans les milieux où ils sont appelés à vivre.

Voilà donc où nous en sommes da cette « lutte opiniâtre ouverte » contre le terrible bacille de Korck. R. L.

Près de 1000 personnes ont péri dans la catastrophe de Californie

Une dépêche de Los Angeles explique de la façon suivante la catastrophe de San Francisquito :

« Le réservoir contient d'ordinaire un milliard 200 millions de gallons d'eau ; à la suite d'orages cette masse liquide a augmenté et a été portée à un chiffre évalué entre 1500 et 1700 millions de gallons Le poids est devenu trop lourd et c'est ca qui a fait craquer les murs de maçonnerie. L'hypothèse d'un attentat n'est pas retenue

La petite ville de Fillimore a été emportée par le torrent. Six autres localités ont été envahies par les eaux. 30.000 personnes environ habitent la région où s'est produit le désastre, mais la grande majorité d'entre elles sont saines et sauves.

Par contre, il n'est guère croyable que parmi les 600 personnes établies dans cette région où s'est précipitée l'eau une seule soit encore en vie ».

Une autre dépêche de Newhall (Californie) **précise qu'à l'heure actuelle comme certain que 274 personnes ont péri dans le désastre prévoqué par la rupture de la digue du réservoir de San Francisquito et que 700 autres personnes sont manquantes.**

Les dégâts matériels, selon les uns, s'élèveraient à 10 millions de dollars et selon d'autres, à 30 millions.

Un terrible accident mortel à Courchelettes

Un terrible accident s'est produit, hier mercredi, pendant la matinée, à la Société Générale des Huiles et Pétroles de Courchelettes.

M. Raoul Calimet, âgé de 43 ans, qui travaillait en qualité de manœuvre à l'usine d'huiles se trouvait sur une passerelle. A la suite de circonstances encore inexpliquées, le malheureux ouvrier perdit l'équilibre Projeté sur una machine, il fut happé par une transmission. Quand on eut connaissance de l'accident la mort avait fait son œuvre.

Calimet qui habitait rue de Férin à Douai, était marié et père de famille.

Après les constatations les restes du malheureux ont été transporté à Douai.

LES GRÈVES D'HALLUIN

La journée d'hier n'a apporté aucun changement aux conflits qui existent à l'Usine Sion et à l'Usine Ovigneur, à Halluin.

On annonce pour aujourd'hui deux réunions à la Maison du Peuple. La première aurait lieu pour le conflit Ovigneur, quant à l'autre, elle intéresserait les grévistes de l'Usine Sion Le Syndicat libre de la dite usine a convoqué ses membres pour une réunion aujourd'hui à 15 heures.

LA CRISE ÉGYPTIENNE VA-T-ELLE ÊTRE RÉSOLUE ?

Le correspondant du « Morning Post » au Caire croit savoir que Nahas Pacha acceptera presque certainement de former le nouveau cabinet egyptien

CARNET

FIANÇAILLES. — On nous annonce les fiançailles de Mlle Luce CARLIER, fille de M. et Mme Omer Carlier avec M. Lucien DESWAF, banquier, fils de M. Alfred Deswaf et de Mme née Langlois.

FEUILLETON DU 15 MARS 1928. — N° 53

Elle était loin de se douter qu'elle tenait là, dans ces mains frêles, l'image du lieu où son frère Julot et Arabella C'Nelly s'étaient laissés prendre au piège... Depuis de longues minutes elle rêvait, lisant et relisant machinalement les quelques lignes de texte que le reporter avait tracées au recto de la carte :

« Chère Alyse, ma belle petite fille, je suis en bonne santé, j'ai fait de bonne besogne, et j'espère être bientôt auprès de toi. Pas le temps de t'en dire davantage. A demain de plus longues nouvelles.

« Un bon baiser de ton vieux frère

« JEAN. »

En vain, elle avait attendu les nouvelles annoncées et depuis huit jours ses angoisses et ses craintes ne faisaient que s'accentuer...

La demie de dix heures sonna à une vieille horloge comtoise placée dans l'autre chambre de l'appartement.

— Allons ! soupira la jeune fille... Va te coucher, ma pauvre Alyse. Si les nouvelles doivent venir ce soir, on saura bien te réveiller.

Elle allait passer dans son cabinet de toilette pour procéder à des préparatifs nocturnes, quand, pour deux fois, le timbre de la porte d'entrée résonna avec une vigueur inaccoutumée.

Une espèce de vertige fait d'angoisse et d'espérance, bouleversa en un instant l'âme de la jeune fille, en même temps que l'envahissait une sourde crainte.

Elle se dirigea vers la porte d'entrée et elle allait ouvrir quand, réfléchissant qu'elle était seule, elle ouvrit le tiroir d'une petite table saisit un revolver de bon calibre qu'elle glissa dans la petite poche de son tablier et, se raidissant contra sa propre émotion, elle demanda à voix ferme et haute, avant de tourner le bouton du verrou de sûreté :

— Qui est là ?

— Le baron Jeannet du Mesnil, répondit une voix jeune et bien timbrée ... Je viens de la part de M. Jocquelet, que j'ai ramassé hier assez sérieusement blessé, sur la route de Saint-Germain...

— Jean, blessé ! Mon Dieu ! gémit Alyse

En un clin d'œil, elle ouvrit la porte d'entrée, tourna le commutateur de l'électricité. Et sur le seuil de l'antichambre apparut un jeune homme, svelte, à la taille bien prise, aux cheveux noirs et lustrés rejetés en arrière, vêtu d'un aviateur, aux yeux d'un gris bleu un peu durs, mais dont l'expression sévère s'adoucit dans un sourire. Il portait à la boutonnière un ruban rouge et un ruban vert à filets écarlates.

— Mademoiselle Alyse Jocquelet, sans doute ? dit-il en s'inclinant avec une élégance et une correction parfaites...

— Oui, monsieur... Excusez-moi de vous recevoir ainsi... Je suis seule... actuellement, ma domestique s'était retirée.

— Je vous en prie, mademoiselle, répondit le jeune homme ; comment ne vous excuserais-je pas ? Monsieur votre frère, d'ailleurs, m'avait prévenu de votre sollicitude.

— Voulez-vous entrer par ici, monsieur ? dit Alyse en précédant dans le petit salon qu'elle venait à peine de quitter son visiteur nocturne

Le vicomte Jeannet du Mesnil salua, et obéit.

— Asseyez-vous, monsieur, je vous en prie, dit Alyse en désignant un fauteuil à son hôte tout en s'asseyant elle-même... Et parlez-moi de mon frère... Il est blessé, dites-vous ?

— Il a subi surtout un grand ébranlement nerveux et ses blessures, qui n'intéressent, à la vérité, ni une jambe, une épaule et une petite lésion du cuir chevelu, ne sont pas de celles qui mettent en danger la vie d'un homme jeune et sain et aussi robustement constitué que le paraît être monsieur votre frère, mademoiselle.

— Il semble avoir été attiré dans un traquenard par un certain Julot...

— Julot ! mais ce n'est pas possible ! dit Alyse, haletante

— Si j'en crois ce qu'a pu me confier tout à l'heure M. Jocquelet, ce doit être cependant la vérité ! répliqua poliment le vicomte Jeannet du Mesnil.

— Mais où est mon pauvre frère, actuellement ?

— Chez moi, dans ma villa... à Louveciennes.

« Je l'ai trouvé, hier, entre minuit et une heure du matin, évanoui sur la route de Saint-Germain à Paris... Ma femme, mon chauffeur et moi-même lui avons prodigué les premiers soins, puis comme, malgré tout, il ne revenait pas à lui, nous l'avons mis dans la voiture et emmené chez nous Encore qu'il fût mis très simplement, nous nous étions bien aperçus que nous n'avions affaire ni à un rôdeur ni à un homme vulgaire... Nous l'avons couché, nous avons fait venir le médecin qui, tout d'abord, n'a su que dire ni que faire... Enfin, grâce à nos soins, à la science du praticien auquel nous avons eu recours. M. Jean Jocquelet a pu recouvrir ses esprits il y a une heure et demie à peine... deux heures au plus... Je vous dois d'ajouter que lorsque nous l'avons relevé, ma femme et moi, nous n'avons découvert sur lui ni son portefeuille, ni le moindre papier. Nous n'avons donc été renseignés que par lui-même... Et me voici, accourant vers vous à sa prière, mademoiselle !

— Ah ! monsieur, dit Alyse, comment vous remercier de votre bonté et de vos soins ?

— Mais vous ne me devez aucun remerciement, mademoiselle Tout homme doit aide et secours à son semblable, lorsque celui-ci se trouve dans le péril ou la douleur Je n'ai fait que mon devoir, mademoiselle

— C'est mon frère qui vous a donné notre adresse, je suppose

— Il m'a même donné une lettre pour vous, et j'en ignore naturellement le contenu... La voici, mademoiselle.

Il tendit à la jeune fille une enveloppe non close sur laquelle figurait cette suscription :

Mademoiselle Alyse Jocquelet.
196, boulevard Pereire Paris.

Alyse, avidement, en examina les caractères Un peu troubles, un peu lourds, il semblait bien être de la main du reporter

— Lisez cette lettre, mademoiselle, insista le vicomte du Mesnil

Alyse le remercia du regard, tira la lettre de son enveloppe et lut, tout haut :

« Chère Alyse,

« Je suis au lit... Mais ne t'inquiète pas Tout continue à bien aller Avant huit jours, je serai rentré chez nous

« Je l'embrasse bien affectueusement.

« JEAN ».

C'était, à ne s'y pas tromper, un mot de Jean .. Alyse releva le front, le vicomte souriait en la regardant

— Je vais prévenir votre question, mademoiselle, dit-il gaiement Oui, vous pouvez voir votre frère, et ce soir même, s'il vous plaît de partir avec moi Etant venu en auto, j'ai ma voiture et mon chauffeur en bas Simon, je vous enverrai chercher demain matin.

— Ah ! monsieur, comment hésiterais-je ! Le temps de donner un coup de téléphone à « Paris-Informations », aux collaborateurs de mon frère...

— J'avoue n'avoir pas pensé à le faire, dit le vicomte Mais vous téléphonerez de ma villa, mademoiselle Nous avons le fil jusqu'à une heure du matin..

— Vous avez sans doute raison... Mais je préfère le faire d'ici. Il a, à « Paris-Informations » de bons amis qu'inquiète actuellement son silence inexplicable, car depuis huit longs jours, et neuf bientôt, nous étions sans nouvelles de lui

Déjà elle avait saisi le récepteur-transmetteur de l'appareil et jeté dans son cornet de nickel le numéro du journal.

— Allo ! oui... « Paris-Informations » ? Donnez-moi M. Herlain... ou M. Pantois... ou le rédacteur de garde.

Il y eut un assez long silence.

— M. Herlain vient de partir à la légation d'Autriche... comment ? de Hongrie... Et M. Pantois vient de sortir Et le rédacteur de garde est en enquête ... C'est bien .. Je vous demande cinq minutes, monsieur, poursuivit Alyse en se tournant vers le vicomte . Allo ! reprit-elle, qui est à l'appareil ? Ah ! c'est vous Firmin Ecrivez ceci pour M. Pantois et M. Herlain et donnez-leur aussitôt qu'ils seront rentrés. « M. Jean Jocquelet a été retrouvé cette nuit, évanoui sur la route de Paris, à proximité de Louveciennes Il a été recueilli par M. le vicomte Jeannet du Mesnil ..

— . Villa de la Hêtraie, souffla de jeune homme.

— ... Villa de la Hêtraie », répéta Alyse... Je vous téléphonerai de nouveau dans une heure environ

Elle accrocha le récepteur et sourit en se retournant vers le vicomte

— Encore un instant, monsieur Au sas où Firmin, le garçon de bureau de « Paris-Informations », transmettrait mon message de travers, je vais le confirmer par un mot à notre ami Georges Herlain.

(A Suivre)